
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des Arrêtés du Département

ARRÊTÉ MODIFICATIF

N°A14A0004 du 18 Juillet 2014

**OBJET : Modification de la composition
de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)
(annule et remplace pour erreur matérielle l'arrêté n°A14A003 du 9 juillet 2014)**

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

- VU la loi du 10 août 1871,
- VU la loi du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le titre II du Livre 1^{er} du code rural et notamment les articles L.121.8 et suivants, et R.121.7 et suivants,
- VU le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958, relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège des juridictions,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 24 juillet 2006, déposée et publiée le 31 juillet 2006, relative à l'institution et à la constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
- VU l'arrêté n° 06 – 553 du 25 octobre 2006 constituant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
- VU l'arrêté modificatif N° 06–573 du 16 novembre 2006, l'arrêté modificatif N° 07–339 du 07 juin 2007, l'arrêté modificatif N° 07–479 du 14 septembre 2007, l'arrêté modificatif N° 08–596 du 24 octobre 2008, l'arrêté modificatif N° 09–038 du 25 février 2009, l'arrêté modificatif N° 10-569 du 05 novembre 2010, l'arrêté modificatif N° 13-016 du 15 janvier 2013, l'arrêté modificatif N° A013A0002 du 08 octobre 2013 et l'arrêté modificatif N° A13A0003 du 12 novembre 2013.
- VU la lettre du syndicat des Jeunes Agriculteurs en date du 26 mai 2014, désignant les représentants au sein de la CDAF.
- VU la désignation en date du 8 Juillet 2014, par l'Association des Maires de l'Aveyron, des représentants des Maires de communes rurales, ainsi que des Maires des communes propriétaires de forêts soumises au régime forestier.
- SUR proposition du Directeur Général des Services du Département,

- A R R E T E -

Article 1 : La Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) de l'Aveyron est ainsi composée :

❖ **Présidence :**

- titulaire :
 - Monsieur Roger MOUYSSSET
- suppléant :
 - Monsieur Jacques LEFEBVRE

❖ **Conseillers Généraux :**

- titulaires :
 - Monsieur Alain PICHON – Conseiller Général de Pont de Salars
 - Monsieur Jean-Claude ANGLARS – Conseiller Général d'Estaing
 - Monsieur Michel COSTES – Conseiller Général de Rieupeyroux
 - Monsieur Jean-Claude GINESTE – Conseiller Général de Saint Beauzély
- suppléants :
 - Monsieur Jean-Claude FONTANIER – Conseiller Général de Saint Chély d'Aubrac
 - Monsieur André AT – Conseiller Général de la Salvétat Peyralès
 - Mademoiselle Simone ANGLADE – Conseiller Général d'Espalion
 - Monsieur Didier MAI-ANDRIEU – Conseiller Général de Baraqueville

❖ **Maires de communes rurales :**

- titulaires :
 - Monsieur Bernard CALMELS – Maire de Manhac
 - Monsieur Georges BOUSQUET – Maire de Connac
- suppléants :
 - Monsieur Jean-Paul DELAGNES – Maire de Grand Vabre
 - Monsieur Hubert CAPOULADE – Maire de Ségur

❖ **Personnes qualifiées :**

- titulaires :
 - Monsieur Pierre-Marie BLANQUET – Conseiller Général de Campagnac
 - Monsieur Michel LONGUET – Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aveyron
 - Monsieur Michel GOMBERT – Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
 - Monsieur Alain JOULIE – Président de l'association « Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron »
 - Monsieur Pierre BASTIDE – Président du Comité Forêt-Bois de l'Aveyron
 - Monsieur Louis COUAILHAC, Inspecteur Départemental, Direction Départementale des Finances Publiques
- suppléants :
 - Monsieur Alain VERNHET – Spécialiste en archéologie
 - Monsieur Pierre GINESTE – Président de la Commission Sentiers du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aveyron
 - Monsieur Christian VIGUIER – Vice-Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
 - Madame Monique ALIES – Vice-Présidente de l'association « Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron »
 - Monsieur Fernand RATIER – Syndicat des propriétaires forestiers de l'Aveyron
 - Monsieur Philippe BESSIERE, Administrateur des finances publiques adjoint, Direction Départementale des Finances Publiques

❖ **le président de la chambre d'agriculture ou son représentant, membre de la chambre.**

❖ **représentants de la fédération ou de l'union départementale des syndicats d'exploitations agricoles et de l'organisation des jeunes exploitants agricoles les plus représentatives au niveau national :**

- le président de la Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles (FDSEA) ou son représentant
- le président des Jeunes Agriculteurs (JA) ou son représentant

❖ **représentants des organisations syndicats d'exploitations agricoles représentatives au niveau départemental :**

- représentants de la FDSEA

▪ titulaire :

- Monsieur Jean-Paul CHABBERT – l'Espéliguie – 12390 ANGLARS SAINT FELIX

▪ suppléant :

- Monsieur Daniel EDMOND – Comps – 12740 SAINTE RADEGONDE

- représentants des JA

▪ titulaire :

- Monsieur Etienne ESPINASSE –La Bastide- 12240 COLOMBIES

▪ suppléant :

- Monsieur Damien GOMBERT – Les Angles – 12510 DRUELLE

- représentants de la confédération paysanne

▪ titulaire :

- Monsieur Gérard SABATIER – Les Vialettes – 12150 LAPANOUSE DE SEVERAC

▪ suppléant :

- Monsieur Jean-Louis LAVERNHE – Le Causse 12220 MONTBAZENS

❖ **le président de la chambre des notaires ou son représentant.**

❖ **propriétaires bailleurs :**

▪ titulaires :

- Monsieur Michel GAUBERT – La Valette – 12780 SAINT LEONS
- Monsieur Maurice VIGUIE – 12, Route de Pachins – 12220 MONTBAZENS

▪ suppléants :

- Madame Marie-Françoise CAULET – Rancillac – 12800 QUINS
- Monsieur Paul GAUBERT – La Carreyrie – 12410 SALLES CURAN

❖ **propriétaires exploitants :**

▪ titulaires :

- Monsieur Laurent DELPERIE – Mas de Lafon – 12200 SANVENSA
- Madame Marie-Pierre LANNE – Le Bourg – 12210 LA TERRISSE

▪ suppléants :

- Monsieur Clément LACOMBE – Pourcayras – 12100 MILLAU
- Monsieur Olivier SERIEYE – La Coste Peyre – 12390 AUZITS

❖ **exploitants preneurs :**

- titulaires :
 - Monsieur Jean-Paul MALZAC – 12720 VEYREAU
 - Monsieur Bruno VERGNES – Le Cluzel – 12160 BARAQUEVILLE
- suppléants :
 - Monsieur Christian CHASSAN – Ls Donhes Hautes – 12780 VEZINS DE LEVEZOU
 - Monsieur François GIACCOBI – Le Causse – 12490 LA BASTIDE PRADINES

❖ **représentants d'associations agréées en matière de faune, de flore, et de protection de la nature et des paysages :**

- titulaires :
 - Monsieur Jean COUDERC, représentant la Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 - Monsieur Rodolphe LIOZON, représentant la Ligue pour la Protection des Oiseaux – Aveyron
- suppléants :
 - Monsieur Jean-Claude BRU, représentant la Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 - Madame Magali TRILLE, représentant la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Aveyron

❖ **un représentant de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INOQ) qui ne siège que si les périmètres examinés par la commission comprennent une aire d'appellation d'origine contrôlée**

- titulaire :
 - Monsieur Dominique LANAUD – chef de centre – Institut National de l'Origine et de la Qualité – Village d'Entreprises – 14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
- suppléant :
 - Monsieur Robert LAFON – technicien - Institut National de l'Origine et de la Qualité – Village d'Entreprises – 14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC

Article 2 : quand la commission :

- ↳ donne un avis ou examine des réclamations relatives à des opérations d'aménagement foncier forestier, d'aménagement foncier agricole et forestier ou de réorganisation foncière incluant des terrains boisés ou à boiser,
- ↳ dresse l'état des fonds incultes dans le cadre de l'article L 125.5 du code rural,
- ↳ donne son avis sur les interdictions ou réglementations des plantations et semis d'essences forestières en application de l'article L 126.1 du code rural,

elle est complétée par :

- ❖ **le président du centre régional de la propriété forestière ou son représentant.**
- ❖ **un représentant du service interdépartemental Lot-Aveyron de l'office national des forêts**
- ❖ **le président du syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs ou son représentant.**

❖ **les propriétaires forestiers désignés ci-après :**

- titulaires :
 - Monsieur Georges VINCENS – 4, Rue Albert Carrière – 12100 MILLAU
 - Monsieur Paul GOUDY – Les Loubatières – 12320 SENERGUES

- suppléants :
 - Monsieur Antoine RAYMOND – Le Liandis – 12470 SAINT CHELY D'AUBRAC
 - Monsieur Bernard JAKUES – Le Mazet – 12800 QUINS

❖ **les maires ou délégués communaux de communes propriétaires de forêts soumises au régime forestier désignés ci-après :**

- titulaires :
 - Monsieur Laurent de VEDELLEY, Maire d'Agén d'Aveyron
 - Monsieur Jean Eudes LE MEIGNEN, Maire de La Bastide l'Évêque

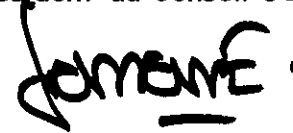
- suppléants :
 - Monsieur Gilbert CESTRIERES, Maire de Montpeyroux
 - Monsieur Jean-Michel LADET, Maire de Campagnac

Article 3 : la commission a son siège à l'Hôtel du Département de l'Aveyron: Un agent de la Direction Agriculture et Aménagement de l'Espace du Conseil Général est chargé des fonctions de secrétaire de la commission.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des services du Département, Monsieur le Président de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du Département.

Fait à Rodez, le **18 JUIL. 2014**

Le Président du Conseil Général



Jean-Claude LUCHE